LES CONTRATS DE TRAVAIL



RÉDIGER ET GÉRER EFFICACEMENT LES CONTRATS DE TRAVAIL : CDI, CDD, CTT, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION/APPRENTISSAGE...

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et jurisprudences

IDENTIFIER LES OBLIGATIONS LIÉES À L'EMBAUCHE

- Principes à respecter lors du recrutement : non-discrimination, questions en lien direct avec le poste, les nouveautés concernant l'information sur les postes en CDI
- > Formalités administratives et obligations des parties : DPAE, registre du personnel, visite d'information et de prévention...

LE CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE (CDI)

- Les différentes clauses du contrat
 - clauses obligatoires
 - clauses spécifiques (période d'essai, exclusivité, mobilité, confidentialité, non-concurrence...) : quelles conditions de validité ?
- les nouveautés de la loi DADUE du 9 mars 2023 : le contrat écrit et la période d'essai Quiz : les clauses du contrat
- Modification du contrat de travail et changement des conditions de travail : modalités d'appréciation de la jurisprudence récente
- Suspension du contrat de travail

CONTRAT DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

- Définition
- Clauses obligatoires du contrat à temps partiel
- > Temps de travail : durée minimale et heures complémentaires

LE CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE (CDD) ET LE CONTRAT DE TRAVAIL **TEMPORAIRE (CTT)**

- Cas de recours et interdictions
- Durée et renouvellement des contrats
- > Succession des contrats : comment éviter la requalification ?

Quiz de validation des acquis : la succession de CDD et les délais de carence

> Statut et droits du salarié en CDD, en CTT

Statut et droits du salarié en CDD

Cas de rupture anticipée et versement de l'indemnité de précarité

LES ALTERNANTS

Points communs et différences entre le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage

RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les éléments communs aux ruptures : préavis, indemnité compensatrice de congés payés
- Les différents cas de rupture du contrat : démission, procédure disciplinaire et licenciement, rupture conventionnelle

La procédure de licenciement

Les documents à remettre au salarié

OBJECTIFS

- Rédiger les différents contrats de travail.
- Choisir le contrat adapté et le conclure en toute sécurité juridique.
- Éviter les contentieux prud'homaux en maîtrisant la réglementation des Contrats à Durée Déterminée
- Intégrer les dernières évolutions du droit du travail ayant des incidences sur le choix et la vie des contrats.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- De multiples quiz au cours de la formation pour évaluer ses connaissances et contrôler la progression des acquis
- La possibilité de travailler sur ses propres contrats de travail

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH, administration du personnel, paie, recrutement, responsables administratifs et comptables en PME

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application) Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 710 € HT - Réf : DTW-CCCW

1 902 € HT avec accès e-ressources pendant un an à Le contrat de travail

(remise de 42 %, soit 191.98 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité: 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance : les 28 et 29 mars 2024 les 25 et 26 avril 2024 les 7 et 8 octobre 2024 les 26 et 27 novembre 2024

Paris Montparnasse: les 28 et 29 mars 2024 les 7 et 8 octobre 2024



BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2 Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07 formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)	Formation choisie
☐ Mme ☐ M. Nom	Titre
Prénom	Référence
Fonction	Dates
E-mail	Lieu
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)	Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an,
Tél. (ligne directe)	à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public). Merci de préciser votre choix :
Tél. mobile (pour infos de dernière minute)	☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule
Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre	_Tarif
pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :	Indiquez le tarif HT selon l'option choisie
,	
•	
	N. P.
	Ville
·	Fax
Code APE / NAF	
Responsable de l'inscription	
□ Mme □ M. Nom	Prénom
Service/Fonction	
Tél. (ligne directe)	E-mail
Facturation/Règlement	
□ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :	□ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :
	Nom de l'OPCO
À l'attention de	
Nom	Numéro de prise en charge
Prénom	Adresse de votre OPCO
Service/Fonction	
E-mail	Code postal L L L L L
Libellé de la facture	Ville
	Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de
Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre	la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.
service, merci de préciser	Fait à : Le :
	Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :
Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?	
OUI NON	
Si OUI, numéro :	
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation	
Price an charge (si parcoure codificant)	La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente
Prise en charge (si parcours certifiant) :	précisées sur www.gereso.com/cgv/